

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUILLET 2022**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE MARDI 12 JUILLET 2022 À 18h00

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Julien BUSSIÈRES MAIRE SUPPLÉANT

#### MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

#### PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4

#### ABSENTS

PIERRE TÉTRAULT	maire
DANY ST-AMANT	siège 5

Était également présente : M<sup>e</sup> Lydia Laquerre, greffière

#### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **NOUVELLE EMBAUCHE – POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL**
3. **AVIS DE CHANGEMENTS – AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER**
4. **NETTOYAGE DE LA PISTE CYCLABLE – MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **275-22-07-12 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

#### **276-22-07-12 NOUVELLE EMBAUCHE – POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de madame Ève De la Chevrotière, à titre d'inspectrice municipale de la Ville de Valcourt, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre cette dernière et la municipalité;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Madame De la Chevrotière entre en poste le 15 août 2022 et sera soumise à une période de probation de 6 mois;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement;

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de madame De la Chevrotière à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), à titre d'Associé 1 (235.00 \$). (p.b. 02-610-00-494);

QUE l'embauche de madame De la Chevrotière soit conditionnelle à la validation des références par la direction générale.

### **277-22-07-12 AVIS DE CHANGEMENTS – AGRANDISSEMENT DE L'USINE DU LAC BOWKER**

ATTENDU les demandes d'ajouts et de modifications pour le projet d'agrandissement de l'usine d'eau potable du lac Bowker, en date de juin 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les demandes d'ajouts et de modifications au mandat d'agrandissement de l'usine d'eau potable du lac Bowker (directives de changement no 2 à 5), pour des montants de 92 434.16 \$ (crédit) \$ et 31 071.39 \$ excluant les taxes applicables, selon la demande présentée par Côté Jean et associés.

ADOPTÉE

### **278-22-07-12 NETTOYAGE DE LA PISTE CYCLABLE – MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS**

ATTENDU QUE le réseau cyclable l'Ardoise, d'intérêt régional, emprunte le chemin de l'Aéroport dans la municipalité du Canton de Valcourt;

ATTENDU QUE le chemin est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE les accotements, par lesquels passe le réseau cyclable l'Ardoise, présentent un niveau de dangerosité;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François sollicite la Ville de Valcourt pour l'utilisation des équipements et des employés du service des travaux publics afin d'améliorer la sécurité de ce tronçon de réseau cyclable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'utilisation des équipements du service des travaux publics afin de nettoyer les accotements du chemin de l'Aéroport, dans la municipalité du Canton de Valcourt, entre l'adresse 5525 et le Chemin Eugène-Bombardier, et ce, dans les deux directions;

Que l'utilisation des équipements soit effectuée aux tarifs mentionnés dans le *Règlement concernant l'imposition des taxes et compensations* pour l'année où les équipements sont utilisés, majoré de 15% pour les frais d'administration;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Que les matériaux récupérés lors du nettoyage des accotements soient disposés à l'écocentre occasionnel situé dans le Canton de Valcourt ou à tout autre endroit désigné par la MRC;

Que la Ville de Valcourt demande au ministère des Transports du Québec la sécurisation adéquate de ce tronçon du chemin de l'Aéroport considéré comme étant dangereux par les usagers, par l'installation de bollards, ou la diminution de la limite de vitesse ou toute autre mesure pertinente, et appuie la municipalité du Canton de Valcourt pour toutes démarches qui auraient été entreprises en ce sens.

ADOPTÉE

**279-22-07-12**    **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 18h21.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Julien Bussièrès, Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Me Lydia Laquerre, Greffière